



1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec J8B 2M3
(450) 229-6637 Télécopieur : (450) 229-5203

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Je soussignée, Jackline Williams, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC des Pays-d'en-Haut, dûment autorisée en vertu de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A-19.1)* certifie qu'aux termes de la résolution numéro 86-03-22, adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut lors de sa séance régulière du 15 mars 2022, ce dernier a approuvé et déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire, le règlement 128-2018-A12 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Le présent certificat de conformité est émis conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Délivré à Sainte-Adèle, ce 17 mars 2022.

Jackline Williams
Directrice générale et secrétaire-trésorière